supérieure, mesure 50 centimètres de hauteur; l'autre, partie inférieure, à 40 centimètres. La tête est séparée du cou; la figure est cassée, mais elle ne semble pas avoir été mise en cet état par le feu. Ces deux fragments, ainsi que toute la statue, ont été léchés et noircis par la flamme. En quelques rares places, le marbre apparaît avec sa blancheur.

— Le *Journal du Midi*, qui se publie à Avignon, annonce que le fils d'un banquier français s'est tué d'un coup de revolver à Avignon, à la suite d'une perte de 112,000 fr. Ce jeune homme avait dix-neuf ans.

Revue scientifique

Le chloral entre les mains des cochers; avis aux propriétaires; son avenir dans les spéculations du turf; documents curieux sur les courses; artifices et fraudes mis en jeu pour tromper les parisiens; rôles de diverses substances médicamenteuses dans les courses; faits qu'il est important de dévoiler.

La *Gazette médicale de Bordeaux* racontait dernièrement qu'un vétérinaire distingué de cette ville avait fait connaître à la Société de médecine et de chirurgie que les cochers de certaines maisons bourgeoises donnaient, depuis quelque temps, du chloral aux chevaux confiés à leurs soins, dans le but de les rendre moins fougueux, et, partant, plus faciles à conduire. Ce médicament remplirait à merveille, paraît-il, le but qu'ils se proposaient, car les chevaux extrêmement vifs, et que l'on avait auparavant de la peine à contenir, étaient devenus après quelques jours de ce régime tout à fait calmes et dociles. Cependant, le changement rapide opéré dans les allures de ces coursiers n'avait pas tardé à attirer l'attention de leurs propriétaires, qui avaient aussitôt mandé le vétérinaire pour les soumettre à son examen. Celui-ci remarqua chez les animaux une certaine tendance au sommeil, mais il ne savait pas trop à quoi devait être rapporté cet état insolite, lorsque, dans une de ses visites, le hasard lui fit mettre la main sur un flacon à moitié plein d'une solution de chloral. Ayant questionné le cocher sur l'usage qu'il faisait de ce médicament, celui-ci hésita d'abord à répondre; puis il finit par avouer que sur l'avis d'un de ses collègues, il en donnait chaque matin à ses chevaux pour les rendre plus calmes. Le même procédé était déjà mis en usage dans un certain nombre d'écuries du quartier des Chartrons.

Le chloral, médicament qui a maintenant un si grande vogue, sera sans doute appelé à jouer un rôle important, mais triste dans les spéculations du turf. Il serait difficile de se faire une idée de toutes les fraudes employées pour corriger le hasard, tromper les parieurs et s'attribuer leur argent. Ces faits et ceux qui se passent quelquefois dans le monde du sport, remettent à l'ordre du jour des documents curieux que nous avons glanés dans le *Palumede* et qui sont utiles à rappeler. Il existe un tour vraiment infâme et devenu très fréquent. La veille du jour où l'on doit faire courir un cheval que l'on veut faire perdre, il suffit de lui faire avaler une pilule opiacée pour l'*assurer*, comme l'on dit en terme de course : *assurer*, c'est rendre un cheval incapable de courir.

Cette méthode s'est perfectionnée. Autrefois, on empoisonnait le cheval avec une solution d'arsenic. En 1801, le cheval de lord Folley mourut ainsi ; le groom, convaincu du crime, fut pendu. Maintenant, grâce à une forte dose d'opium, le cheval s'affaiblit pour quelques jours, mais ne dépérit pas, c'est tout ce qu'il faut. Il est facile de faire promptement sa fortune avec de pareils moyens : on élève des chevaux, on les fait vanter par des feuilles publiques, on trouve de nombreux parieurs qui s'engagent, et lorsqu'une cinquantaine de livres sterling se trouvent attachées à la victoire de tel cheval célèbre, on paie à son tour contre lui; on lui administre la dose d'opium nécessaire, et l'argent est gagné.

Il n'y a plus aujourd'hui, dans les spéculations du turf, que la connaissance profonde de ces fraudes, jointe à une longue pratique, qui puisse soustraire l'habitué de New-Mark et d'Epsom à la ruine qui les menace. Le hasard n'y est pour rien, l'habilité même contribue fort peu au gain et aux pertes de ce genre. La plupart des grandes fortunes qui s'acquièrent par cette voie sont dues à des combinaisons profondes, ignobles et infâmes; il est rare qu'elles résultent du calcul des chances.

On ne saurait donc trop dévoiler les manœuvres indignes et les machinations révoltantes qui président souvent au succès de ces actes. Supposez que le fameux cheval l'*Eclipse* existât aujourd'hui, lui qui ne connut jamais de vainqueur et que le jockey qui le monte ayant été séduit par une somme considérable tînt à le faire perdre; les moyens ne lui manqueraient certainement pas, car on peut facilement réduire le meilleur des chevaux à une incapacité momentanée. Et c'est malheureusement ce qui arrive trop souvent. Lorsqu'on a parié de fortes sommes pour un cheval, des coalitions se forment contre lui. En 1832, par exemple, tous les chevaux qui couraient avaient été mis hors d'état de gagner, excepté *Péril*, qui remporta le prix.

Ces vols abominables s'accomplissent à force d'or, et les complices sont trop intéressés à garder le secret pour qu'il soit trahi. Les hommes les plus accoutumés à ces trames honteuses ont grand soin de se conduire honorablement dans leurs autres circonstances de la vie; ils payent leurs billets à échéance et remplissent tous leurs engagements avec exactitude, sans cela leur métier serait perdu : « Ah! disait le colonel Charteris, si l'on pouvait me vendre deux pouces de bonne réputation, j'en donnerais bien 50,000 livres sterling comptant ! » Il avait raison à son point de vue.

Les principaux habitués du turf enregistrent soigneusement les noms et les quantités pour et contre lesquelles on peut parier. Ces documents leur sont ordinairement fournis par les grooms, les jockeys ou les employés subalternes des différentes écuries; informations payées extrêmement cher, et qui souvent ne sont en rien conformes à la vérité. La seconde classe de parieurs se contente de suivre la piste la première classe des *bien informés*. Ils savent que si certaines personnes ont parié contre tel ou tel cheval sa perte est assurée, soit que la maladresse volontaire du jockey ou quelques pilules médicales adroitement administrées ralentissent sa course.

Il arrive aussi que deux personnes qui agissent dans des camps opposés et qui font courir des chevaux les uns contre les autres, s'entendent pour laisser le prix à un troisième cheval; elles déjouent ainsi plus facilement toutes suppositions. Ceux qui ne sont pas dans le secret et qui ont parié de confiance perdent nécessairement. Les confédérés se retrouvent au moyen de paris secondaires qu'ils font tenir par leurs affiliés. Qu'arrive-t-il enfin? Une chose profondément démoralisatrice encore, c'est que les amateurs du turf, longtemps dupes de pareilles combinaisons, regardent ces artifices comme légitimes, et ne songent plus qu'à regagner, au moyen de fraudes semblables, l'argent qu'ils ont perdu.

La plus belle fortune et la prudence la plus consommée sont donc dans l'impossibilité de se défendre contre les combinaisons profondes et les artifices de toute nature qui constituent un formidable système de ruses et de tromperies que l'on met en usage sans aucun scrupule. Les courses de chevaux sont souvent bien loin d'offrir les mêmes chances que l'on trouve au jeu de la roulette.

CHOSES ET AUTRES

***

A propos des discours de rentrée, l'*Événement* raconte une boutade du charmant et célèbre M. Dupin :

M. Dupin était, on ne l'ignore pas, un homme d'infinment d'esprit.

Un jour, dans un de ses discours de rentrée, il s'exprima en termes magnifiques sur la dignité et sur les devoirs de la magistrature; puis il passa aux avocats, et des avocats aux avoués.

Il termina ainsi :

— Et vous, messieurs les huissiers, aimez-vous les uns les autres, car, sans cela, il n'y aurait personne pour vous aimer.

***

Une des dernières pensées de la *Vie parisienne*.

Un pays qui ne veut plus des hommes de foi va aux hommes de loi, en attendant qu'il roule aux mains des gens sans foi ni loi.

Progrès de l'ART **Dentaire** Dents et Dentiers sans crochets ni ressorts et posés sans douleurs. *Edouard VERBRUGGHE*, DENTISTE, breveté de S. M. le Roi des Belge
Roubaix, rue de l'Hospice, 8, Roubaix
MAISON A PARIS
4, Boulevard Poissonnière, 4
NOTA. — Ces dentiers ont l'avantage de ne pas emplir la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir les dents chancelantes. — *Succès garantis.*

Nouvelles du soir

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Partie officielle. — Réception par le président de la République de la lettre par laquelle l'empereur du Brésil lui notifie la naissance du prince du Grand-Para. — Loi portant ouverture au ministre des finances d'un crédit supplémentaire applicable au chapitre 51 du budget de l'exercice 1874. — Décret portant promotions à divers grades et emplois dans le corps de l'intendance militaire. — Décret nommant un adjoint au maire. — Médailles d'honneur.

—

On nous écrit de Versailles, le 3 décembre, à la *Correspondance Havas* :

« Les négociations au sujet des élections sénatoriales ont subi aujourd'hui un temps d'arrêt.

» On semble, de part et d'autre considérer comme difficile d'arriver à une entente avant un premier tour de scrutin.

» Le groupe Lavergne devait se réunir demain pour statuer définitivement sur la conduite qu'il tiendrait en présence des demandes des partis qu'il s'était efforcé de rapprocher et de concilier.

» Dans la conférence que son bureau avait eue hier avec le bureau du centre gauche, l'honorable M. Bardoux avait reçu les communications du groupe Lavergne sans vouloir engager, par une réponse définitive, la liberté de la réunion qu'il préside et qu'il se réservait de consulter.

» La réponse du centre gauche n'ayant pas encore été faite, le groupe Lavergne a ajourné la réunion qu'il devait tenir demain.

» Le centre gauche se réunira demain pour discuter au sujet de l'élection des sénateurs la situation telle qu'elle résulte des négociations jusqu'ici infructueuses qui se sont poursuivies ces derniers jours.

» En présence de ces difficultés, plusieurs membres mettent plus sérieusement en avant un projet déjà soulevé qui consisterait à ce que chacune des deux fractions de la chambre forme à son choix une liste de 60 sénateurs. Chacune d'elles s'engagerait à adopter quinze candidats proposés par l'autre. Par ce moyen, il sortirait presque trente sénateurs au premier tour. Pour les sénateurs restants, on tâcherait de s'entendre, alors qu'un premier tour de scrutin aurait témoigné la force et les convenances de chacun des partis. »

—

On nous écrit de Paris, le 4 décembre 1875 :

« Les journaux républicains publient une lettre de M. Louis Blanc dans laquelle il invite le parti républicain à la conciliation dans les élections afin d'obtenir la vraie République. M. Louis Blanc ne veut pas d'un exclusivisme étroit à l'égard des républicains convaincus, une question de date ne doit pas les séparer. Toutefois il ne faut pas admettre d'autres que des républicains.

» La police correctionnelle a condamné à un mois de prison et 25 francs d'amende un nommé Mougin, prévenu d'avoir distribué des almanachs bonapartistes à l'issue de la réunion de Belleville du 23 novembre.

» L'affaire du prince de Bauffremont contre sa femme séparée a commencé hier devant le tribunal civil de la Seine. La princesse fait défaut. L'avocat du prince a plaidé, puis l'affaire a été renvoyée à huitaine pour entendre le substitut.

» Petite bourse du soir :
» Emprunt 104 25.
» Turc 25 20. »

LA NEIGE DANS LE MIDI

Marseille, 3 décembre. — Deux courriers de Paris ont été arrêtés aujourd'hui par les neiges à Orange.

La neige tombée cette nuit à Marseille a fondu presque immédiatement.

Le temps est calme.

L'AFFAIRE DU « PHÉNIX. »

La Haye, 3 décembre. — *Seconde chambre.* — Discussion du budget de la justice. M. Tak Van Poortlieet déclare que dans l'affaire du steamer Danois le *Phénix* le gouvernement a agi conformément au droit et a maintenu dignement les droits du pays. Il exprime l'espérance que le gouvernement continuera à faire exécuter les arrêts des juges néerlandais sur le territoire national.

L'ANGLETERRE A ZANZIBAR

Londres, 3 décembre. — Le *Globe* dit que le vice-consul anglais à Zanzibar a demandé à Londres une augmentation des forces navales britanniques sur la côte de Zanzibar.

LES NAUFRAGES

Plymouth, 3 décembre. — Le sloop français *Jacques-Marie*, de Granville, a coulé bas par suite d'une collision avec le vapeur *Tiara*.

L'équipage a été sauvé.

AFFAIRES D'ORIENT.

Constantinople, le 3 décembre 1875. — La Porte a reçu le télégramme suivant du gouverneur général de Bosnie :

« Nous avons quitté Ravana le 28 novembre (nouveau style) et nous nous sommes dirigés sur Galosoutri. Arrivés là, nous avons reconnu les positions occupées par les insurgés à Pira et aperçu leurs feux. Lorsque nous avons entrepris le mouvement militaire, les bandes d'insurgés se sont toutes enfuies par groupes du côté de Banan, de Christado et du Monténégro, en abandonnant leurs tentes et leurs munitions. Nous sommes ainsi arrivés à Muradoga sans coup férir. Nos troupes campées à Kouranka seront largement pourvues de provisions. J'ai fait proposer à Pope Baugdau et à d'autres chefs insurgés de faire leur soumission et ils paraissaient disposés à rentrer dans la voie de l'obéissance. Aujourd'hui je me rendrai à Gatchka pour me diriger de là vers Banan. Il n'y a aucun nouvel incident. »

NOUVELLE DU BRÉSIL.

Rio de Janeiro, 2 décembre. — L'exposition nationale est ouverte.

Le vicomte Camaracibe, vice-président du sénat, et directeur des facultés de jurisprudence et des sciences sociales à Pernambuco, est mort.

LA GUERRE CARLISTE.

Madrid, 3 décembre. — L'*Imparcial* dit que M. Canovas del Castillo prendra le portefeuille de la guerre pendant que le général Jovellar accompagnera le roi dans le Nord comme chef d'état-major général de l'armée.

Le même journal loue le gouvernement français pour son attitude contre les carlistes.

Madrid, 3 décembre. — Le roi tiendra aujourd'hui conseil avec les généraux Jovellar et Martinez Campos et M. Canovas del Castillo.

Un faux billet de 4,000 réaux a été présenté, aujourd'hui, à midi, à la banque d'Espagne.

DERNIÈRE HEURE

Versailles, 4 décembre, 3 h. 20 s.

L'Assemblée procède au tirage au sort des bureaux.

MM. Buffet et Dufaure ont été entendus par la commission de dissolution.

Peu de députés sont présents à la Chambre.

Chemin de Fer du Nord

HEURES DE DÉPART DES TRAINS

Lille à Croix-Wasquehal, Roubaix, Tourcoing et Mouscron. — Lille, dép. m. 5.15, 6.55, 8.22, 9.55, 11.05; s. 12.37, 2.22, 4.47, 5.20, 6.55, 8.00, 10.13, 11.15.

CROIX-WASQUEHAL, matin, 5.28, 7.08, 8.35, 10.08; s. 1.10, 2.35, 5.00, 7.08, 8.13, 10.26, 11.28. (Il n'y a pas d'arrêt à Croix-Wasquehal, pour les trains partant de Lille à 11.05 du matin et à 5.20 du soir.)

ROUBAIX A TOURCOING ET MOUSCRON, matin, 5.38, 7.18, 8.45, 10.18, 11.23; soir, 1.20, 2.45, 5.10, 5.38, 7.18, 8.23, 10.36, 11.38.

TOURCOING. — Matin : 5.48, 7.24, 8.55, 10.27, 11.34. — Soir : 1.29, 2.53, 5.19, 5.47, 7.25, 8.33, 10.42, 11.44.

MOUSCRON. — Arr. Matin : 6.05, 9.12, 10.44, 11.50. Soir : 1.46, 3.10, 5.36, 6.03, 8.49.

NOTA. — Ne vont que jusqu'à Tourcoing les trains partant de Lille à 8.55 du matin, à 4.32, 10.13 et 11.15 du soir, de Roubaix à 7.08 matin, 7.08, 10.26 et 11.26 du soir.

SANTÉ A TOUS rendue sans purgations, sans purges et sans frais, par la délicieuse Revalescière du docteur Du Barry, de Londres.

REVALESCIÈRE

Vingt-huit ans d'un invariable succès, qui combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, gastres, vertiges, pesanteurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, mêmes en grossesse, constipation, diarrhée, dysentérie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étouffements, oppression, congestion, névroses, insomnie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des propriétés vessie, foie, reins, intestins, membranes muqueuses, cerveau et sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants, oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre, la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 35,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzur, M. le professeur Benedet, etc. etc.

Cure N° 65,311. — Vervant, le 28 mars 1866. — Monsieur, — Dieu soit béni ! Votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques jours à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

Cure N° 45,270. — PUTHISIE. — M. Roberts, d'une consomption pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et sordidité de 25 années.

A. BRUNELIÈRE, curé.

Cure N° 74,442. — Courmes, par Vence, (Alpes-Maritimes) juillet 1871. — Depuis que je fais usage de votre bienfaisante Revalescière, je ressens une nouvelle vigueur, la langueur dont je souffre depuis deux ans tend à disparaître avec le malaise que j'éprouvais dans tous mes membres. MEYFFREY, curé.

Cure N° 68,413. — M. Lacan père, de 7 ans de *Paralysie* des jambes, des bras et de la langue. J.

Cure N° 48,614. — Mme la marquise de Bréhan, de 7 ans de *Maladie du foie*, d'estomac, amaigrissement, battement nerveux sur tous le corps, agitation nerveuse et tristesse mortelle.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* rafraîchissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et les vomissements, même en grossesse ou en mer. En boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — *Revalescière chocolatée*, rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus ébles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix chez MM. Coille, pharmacien Grand-Place ; Morelle-Bourgeois ; Léon Danjou, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — Dr BARRY et Cie, Place Vendôme, 26, à Paris.

Evitez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

La maison **Alph. Giroux**, de Paris, rappelle que, sur la demande qui lui en est faite, elle expédie des listes de cadeaux dont on lui indique le prix de la destination. Elle envoie aussi à choisir ceux des objets qui lui sont désignés.

MM. EMILE SERIGIERS et Cie
40, rue de l'Ecluquier, Paris.
Avancent 50 à 60 pour cent sur toutes espèces de marchandises qui leur sont consignées à la vente. — Bonnes conditions. — Références de premier ordre. 9762

est désigné pour l'insertion des AVIS DE VENTES JUDICIAIRE FORMATIONS DE SOCIETES et autres PUBLICATIONS LÉGALES et JUDICIAIRES

IMMEUBLES A VENDRE ou A LOUER

Etude de Me VAHÉ, notaire à Roubaix, successeur de Me COTTIGNY.

Territoire de Wattrelos
Hameau du Becke
TOUTE
UNE FERME
avec ses dépendances et 70 Ares 86 Centiares de Fonds de Bâtiments
COUR, JARDIN ET VERGER
à Vendre
Pour en jouir du 1er Janvier 1876.

Le Lundi 6 Décembre, à 4 heures de relevée, Me VAHÉ, notaire à Roubaix, procédera publiquement, dans la salle de la Mairie de Wattrelos, à l'adjudication dudit bien. 10009

Etude de Me DUCHANGE, notaire à Roubaix

Commune de Mouveaux
Chemin pavé des Bonnets
TROIS BELLES
MAISONS
nouvellement construites avec 54 ares 39 centiares de Fonds et Jardin
A VENDRE
Pour en jouir de suite

Le Lundi 20 Décembre 1875, 2 heures de relevée, Me DUCHANGE, notaire à Roubaix, procédera en son étude à l'adjudication du bien ci-dessus désigné.

L'une de ces maisons, avec 35 ares ou environ de terrain, est louée 540 fr., l'autre au loyer annuel de 120 fr et la 3e libre d'occupation est susceptible d'un revenu de 400 francs.

S'adresser, pour les renseignements, audit Me DUCHANGE. 10117

MAISON A LOUER rue de l'Hospice, n° 4. — S'adresser maison attenante, chez Brizou, cabaretier. 9923

Etudes de Mes FLORIAN GENNEVOISE et PAQUET, avoués à Lille.

A VENDRE
Par suite de licitation
En l'audience des criées du tribunal civil de Lille, le Mercredi 15 Décembre 1875, à 11 heures du matin,
UNE VASTE
PROPRIÉTÉ
A LILLE
Contenant **six mille trois cents mètres carrés**, sise à l'angle du pavé de Roncnin et de l'ancienne route nationale, numéro dix-sept de Lille à Douai, détournée par suite de la construction de la nouvelle enceinte fortifiée de la place de Lille.
Cette propriété comprend :
1° **maison d'habitation** avec grand jardin et 2° **filature de lin** avec le matériel industriel qui s'y trouve et consistant notamment en deux générateurs, l'un de la force de 50 chevaux, et l'autre de 60 chevaux, deux machines à vapeur chacune de la force de 25 chevaux.
Mise à prix : **50.000 fr.**
S'adresser, pour tous renseignements :
1° à Me FLORIAN GENNEVOISE, avoué dépositaire d'une copie du cahier des charges, rue Beaubarnais, 54;
2° à Me PAQUET, avoué, rue Puébla, 16;
3° à Me PAUL DELEDICQUE, notaire, Boulevard de la Liberté, 101;
4° à Me EDMOND GENNEVOISE, notaire, rue de l'Hôpital Militaire, 39. 10044

Etudes de Me DEBŒUF, notaire à Tourcoing, et de Me WAROCQUIER, notaire à Orchies.

TOURCOING
rue de Guisnes et de la Croix-Rouge et petite rue du Château.
4 MAISONS
et 4591 mètres carrés 9 décimètres carrés de fonds-cour et TERRAIN A BATIR
A VENDRE
en totalité ou par lots
POUR EN JOUIR IMMÉDIATEMENT

Le jeudi 23 décembre 1875, à trois heures de relevée, en l'étude dudit Me DEBŒUF, notaire, sise à Tourcoing, Grand'Place, n° 2, en présence dudit Me WAROCQUIER.
Pour plus de renseignements, voir les affiches avec plans. 10019

Pour sortir d'indivision
Bondues, hameau du Mont, et front à la Route de Lille à Menin
A vendre à main ferme
UNE BELLE
PROPRIÉTÉ
connue sous le nom de la Croix-Blanche, pouvant à peu de frais être érigée en maison de campagne. Les bâtiments, ainsi que les terres en dépendant, forment un seul lot dont la superficie, d'après mesurage, est de **2 hectares 30 ares 91 centiares.**
S'adresser, pour renseignements et pour traiter, en l'étude de Me VICTOR DESJARDIN, notaire à Lille, boulevard de la Liberté, 123, ou chez M. GUSTAVE DENECK, 291 bis, rue Solférino, à Lille. 10112

Etude de Me LÉON BUQUET, commissaire-priseur à Amiens, Place du Palais-de-Justice, 9.

VENTE
aux enchères publiques
D'UN
MATERIEL
en bon état de Peignage de Laines
Situé à Amiens, rue de Guyenne, 2
Les Mardi 14, Mercredi 15 et Jeudi 16 Décembre 1875, heure de midi, par le ministère dudit Me LÉON BUQUET.
Ce Matériel consiste en :
8 Bancs à dégraisser;
6 Presses à dégraisser;
1 Batteur (Cardier-Vêtu);
1 Echardonneuse, Hooget et Teston, de Verviers;
2 Grands bacs réservoir;
2 Déchireuses pour laines à matelas;
1 Poupilier;
10 Cardes de différente largeur, doubles et simples;
1 Etirage à double effet, 2 têtes;
2 Tours dont un parallèle;
1 Machine à percer;
1 Forge avec enclume, 1 Meule avec son bac, marteaux et accessoires,
7 Etaux;
2 Lisseuses;
1 Peigneuse Noble, à l'état neuf, avec peignes de rechange.
3 Peigneuses Lister;
3 Guills doubles (système Skène);
1 Bobinoir 20 têtes;
2 Finisseurs 2 et 4 têtes, (système Skène);
1 Barbacan;
1 Bobineuse;
1 Etirage double effet 2 têtes;
1 Bobinoir double effet, 16 têtes derrière et 8 devant;
1 Etirage 6 têtes;
3 Etirages 3 têtes à double effet;
10 Peigneuses Schlumberger perfectionnées, avec Pince et Brosse Beugniet;
1 Etirage une tête;
1 Séchoir avec hélices ventilateurs;
Tuyaux de chauffage, Poulies, petites Transmissions, Courroies, etc.
Accessoires pour carderie et peignage.

Au comptant 10e par franc

S'adresser, pour tous renseignements, à Amiens, à M. BEUGNIET-HURET, rue Guyenne, 2; et à Me LÉON BUQUET, commissaire-priseur, place du Palais-de-Justice, 9. 10125

A LOUER pour le 1er janvier 1876 une **MAISON** à usage de rentier, Grande-Rue, à proximité du canal, actuellement occupée par M. Paul Brun. — S'adresser à Me DUTHOIT, notaire à Roubaix. 10078

A VENDRE Une bonne **calèche** à siège.
Une belle **américaine** toute neuve.
Une excellente **batteuse** de laine et de débourage
Une grande **sécheuse** neuve, comprenant environ 1,000 kilos tuyaux cuivre rouge et son ventilateur.
Trois **gills** simple de Skène et Devallée.
Un **gill** double.
Une **peigneuse** Lister, neuve.
Deux **peigneuses** Rawson, presque neuves.
Une **lisseuse** Skène et Devallée.
Une grande et excellente **ourveuse** de laine feutrée ou déchets retords ou bouts fins.
Une **machine** à aiguiser, pour filature coton.
Une grande quantité d'anciens **pots** en tôle de diverses dimensions.
Un grand **tour**, un plus petit, deux perceuses, quantité de poulies divers diamètres et des dévidoirs.
S'adresser chez M. Duriez fils, à Roubaix. 9771

A LOUER pour le 1er janvier prochain
BELLE MAISON d'habitation vaste atelier à étage, avec emplacement pour machines à vapeur, cheminée et autres dépendances, le tout érigé sur 1180 m. carrés de superficie.
Cette propriété, par sa distribution et son importance, est propre à tous usages commerciaux et industriels. — Située rue du Collège, 150. — S'adresser à A. Jourdeuil, rue des Fabricants, ou rue de Lannoy, 87. 9600

A LOUER à Wasquehal, à proximité de l'église une **maison de rentier** avec cour et jardin entouré de murs. — S'adresser pour les conditions, à MM. Brulois, frères. 9924

A VENDRE OU A LOUER **UNE FILATURE** continue de laines peignées, construction anglaise, composée de onze métiers et de leurs préparations. Le tout en bon état d'entretien. S'adr. à M. Valentin Deschamps, mécanicien, Grande-Rue, 141, Roubaix. 10013

VENTES DIVERSES

Etude de Me VAHÉ, notaire à Roubaix, successeur de Me COTTIGNY

VILLE DE ROUBAIX
Quartier du Cul-de-Four
Sur un verger situé à front de la rue Turgot et auprès de l'école des frères.
49 beaux
PEUPLIERS
A VENDRE
à crédit moyennant caution.

Le Lundi 13 Décembre 1875, à deux heures de relevée, Me VAHÉ, notaire à Roubaix, procédera publiquement sur les lieux, à la vente des dits arbres 10071

Etude de Me DUCROCQ, notaire à Marcq.

Lundi 6 Décembre, à midi, **VENTE à Marcq en Baroeul** près de la ferme de la Beuvrique, de
179 PEUPLIERS
Dont beaucoup mesurent 2 mètres de circonférence. 10021

Etude de Me DUCROCQ, notaire à Marcq.

Jeudi 9 Décembre, à 2 heures, adjudication en l'étude de :
LEERS (FRANCE)
1 hectare 39 ares 64 centiares
DE
LABOUR
Près du cabaret du *Nouveau-Jeu*
Occupés sans bail par M. Salembier, maire de Leers. 10022

A VENDRE un **cheval carrossier**. — S'adresser chez M. Brame, à Lannoy. 10050

ROUBAIX
rue de Courtrai et rue des 7 Ponts.
VENTE
pour cause de dissolution de la société Ch. Monseux et Cie
DE TOUT UN IMPORTANT
MATÉRIEL
de fonderie de fer
machines à vapeur, transmissions, générateur, cheval, camions, etc.
(*Pour plus de détail voir les affiches.*)

Le jeudi 9 décembre 1875, 9 heures du matin et 2 heures de relevée, et le lendemain à 2 heures, Me Alfred ROUSSEL, commissaire-priseur à Roubaix, procèdera à cette vente. 10113

VILLE DE ROUBAIX
rue des Fabricants, 4
Vente judiciaire
de : environ
1500 ROULEAUX
de papiers peints
ciel de lit en noyer, paquets de crin. *Objets mobiliers, chaises, fauteuil,* armoire, cuisinière, appareil à gaz.

L'an 1875, le mardi 7 décembre, à 10 heures du matin, il sera procédé à cette vente par Me ROUSSEL, commissaire-priseur 10126

Marché de Dunkerque
Vente publique
de 409 balles
LAINES D'ALGÉRIE
composées de Boghar et Djelfa plus ou moins avariées d'eau de mer, importées d'Alger en notre port par le navire *Georges-et-Marie*.

Le jeudi 9 décembre 1875, à 3 heures 1/2 de relevée, dans le local de la Bourse, situé, place d'Armes, à la requête de Messieurs LEMAIRE Frères, négociants en cette ville, agissant pour compte de qui il peut appartenir, et en présence de Messieurs De FORCADE et Cie, agents des assureurs d'Anvers, il sera procédé, par le ministère de M. Th. BEYHAMMER, courtier juré, expert en marchandises près la Bourse et le Tribunal de commerce de Dunkerque, à la vente publique aux enchères, de la partie **laines** sus-désignée.

La marchandise sera vendue en l'état où elle se trouve, payable au comptant avant l'enlèvement entre les mains de MM. LEMAIRE frères, vendeurs, avec addition de cinq pour cent pour frais de vente.

Les laines sont déposées dans le magasin situé rue du Gouvernement (Citadelle), et pourront être visitées deux jours avant la vente.

Les autres conditions seront stipulées avant la mise à prix.

Dunkerque, le 29 novembre 1875.
Le courtier vendeur,
Th. BEYHAMMER,
23, rue St-Jean.

Des catalogues seront mis à la disposition des amateurs par les soins des vendeurs et du courtier. 10123

A VENDRE d'occasion, **deux presses à paquets** de 5 k. pour coton, laine, soie, etc. L'une à la main; l'autre mécanique et à la main à volonté. **Trois cardes à coton. Deux métiers à retordre**, système Parr-Curtis, de 750 broches, longueur 27 mètres, écartement 35 millimètres. Le tout en bon état. — S'adresser chez M. Parent-Lemaire, quai de Leers, Roubaix. 9932

VOITURE & CHEVAL
à usage de boulanger ou marchand de lait, en bon état, **A VENDRE** dans de bonnes conditions. — S'adresser au *Grand cabaret*, à Toufflers. 10103

A VENDRE **22 mètres** gra de largeur de 1 m. 73 à 1 m. 84, construction d'Hogson. — S'adresser chez M. H. Mathon, rue des Lignes. 10014

A vendre d'occasion, une bonne
MACHINE A COUDRE
pour tailleur ou cordonnier. — S'adresser rue du Square, chez M. Dassonville. 10013

DEMANDES & OFFRES D'EMPLOIS

AVIS DE LA DIRECTION DU JOURNAL. — Toute réponse envoyée au bureau du journal doit porter sur l'enveloppe soit les initiales indiquées dans l'annonce qu'elle concerne, soit le numéro de cette annonce. Ces sortes de lettres sont remises, sans être ouvertes, aux personnes intéressées.

CONCIERGE Une femme ayant rempli la charge de concierge pendant 10 années, chez M. J.-B. Bossut, et ayant de très bons certificats, désire trouver une place de même genre. — S'adresser à la campagne de chez M. J.-B. Bossut, Grande-Rue, 3. 10075